

Bureau des procédures environnementales

Commune de SAINT-AUBERT

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

La société ENERTRAG CAMBRESIS I, dont le siège social est 9 Mail Gay Lussac 95000 NEUVILLE-SUR-OISE, a déposé un dossier en vue d'obtenir l'autorisation environnementale d'exploiter un parc éolien dit « parc éolien de Saint-Aubert » composé de 5 aérogénérateurs et 3 postes de livraison sur le territoire de la commune de SAINT-AUBERT.

Cette demande sera soumise à enquête publique en mairie de SAINT-AUBERT, rue de l'Église 59188 SAINT-AUBERT (siège de l'enquête), **pendant quarante et un jours consécutifs, du lundi 4 décembre 2023 à 8 heures 30 au samedi 13 janvier 2024 à 11 heures 30** où le public pourra prendre connaissance du dossier contenant notamment l'étude d'impact et l'étude de dangers, une note de présentation non technique, l'avis de l'autorité environnementale et les éléments de réponse tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie (sous réserve de fermeture exceptionnelle) et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Celles-ci pourront également être transmises :

- par voie électronique sur le registre dématérialisé dédié à cette enquête :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4958>

ou par courriel via l'adresse suivante : enquete-publique-4958@registre-dematerialise.fr (préciser enquête publique parc éolien de SAINT-AUBERT) ;

- de façon orale au commissaire enquêteur pendant ses permanences ;

- par courrier envoyé en mairie de SAINT-AUBERT, siège de l'enquête publique, à l'adresse suivante : Mairie de SAINT-AUBERT, rue de l'Église 59188 SAINT-AUBERT à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (en précisant sur l'enveloppe : Enquête publique Parc éolien de SAINT-AUBERT) ;

Le public est averti que toutes les observations et propositions seront accessibles sur le registre dématérialisé.

Monsieur Gérard KAWECKI, officier de gendarmerie au groupement de la Somme retraité, en sa qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de SAINT-AUBERT, siège de l'enquête, au lieu de consultation du dossier les lundi 4 décembre 2023 de 08H30 à 12H00, vendredi 15 décembre 2023 de 14H00 à 18H00, mardi 19 décembre 2023 de 08H30 à 12H00, mercredi 10 janvier 2024 de 14H00 à 18H00, samedi 13 janvier 2024 de 08H30 à 11H30.

Pendant toute la durée de l'enquête, une version numérique du dossier sera directement accessible sur le site internet du registre numérique : <https://www.registre-dematerialise.fr/4958> et depuis le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-eoliennes-autorisations-2023>

Un poste informatique sera également à la disposition du public afin de consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – 59039 LILLE, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30 sur rendez-vous uniquement.

Des informations complémentaires relatives au projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Antoine AUBAGNAC, chef de projets éoliens, société ENERTRAG CAMBRESIS I, Tél : 06 73 13 42 94 - Adresse mail : saintaubert@enertrag.com

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe-eoliennes-autorisations-2023>, à la préfecture du Nord ainsi que dans la mairie de SAINT-AUBERT pendant une durée d'un an.

À l'issue de cette phase d'enquête, le préfet du Nord prendra une décision d'autorisation environnementale ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.